



Concours de Nouvelles gastro-POLICIER

Règlement

Article 1 : ORGANISATION

Create For a Better Life organise son quatrième concours de nouvelles sur le Thème gastro-POLICIER. Il s'agit d'un concours sans obligation d'achat, intitulé « Concours de nouvelles », qui se tiendra jusqu'au 31 janvier 2026.

Article 2 :

Les candidats au concours devront proposer une nouvelle originale appartenant au genre gastroPOLICIER. L'intrigue devra s'ancrer dans l'univers de la gastronomie, entendu au sens large : art culinaire, plats, univers des chefs, références à la cuisine, etc.

Les textes seront dactylographiés et comporteront 15000 signes au maximum (espace compris).

Article 3 : MODALITES DE PARTICIPATION

Le concours est gratuit et ouvert à tous. Chaque participant ne peut envoyer qu'**un seul texte** d'un maximum de **15000 signes**. Il devra être anonyme et ne comportera donc aucun élément permettant d'identifier son auteur (signature, symbole, etc...). Son nom ne doit apparaître en aucun cas dans le texte. La participation est interdite aux membres du jury et aux membres de leurs familles.

Les personnes le souhaitant pourront déposer leur texte exclusivement par mail : **concours@create-for-better-life.com**

Les participants devront envoyer leur texte sous format numérique .word, .doc ou .docx. Afin de préserver l'anonymat, chacun enverra son texte en pièce jointe. Le nom du fichier sera le titre du texte (titre-du-texte.doc, etc.). Le nom du participant ne devra apparaître en aucun cas sur le fichier.

Le mail accompagnant le texte devra obligatoirement contenir les informations suivantes : **nom et prénom, date de naissance, adresse, téléphone et titre du texte (Pdf remplissable à télécharger et remplir et à joindre avec le fichier).**

- Article 3.1 Données des Participants en application de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant auprès des organismes organisateurs pendant la durée du concours.

Article 4 : PRIX

Les meilleures nouvelles seront sélectionnées par le jury puis publiées sous forme de recueil.

- Prix du concours : 6 lauréats minimum

Chaque auteur.e lauréat.e recevra un exemplaire de ce recueil. Ce dernier sera disponible en prêt à la bibliothèque Municipale de la Frette-sur-Seine et sera mis en vente au profit de l'association pour financer l'édition du prochain concours.

Article 5 : ATTRIBUTION DU PRIX

Les décisions du jury sont sans appel.

La remise des prix aura lieu à partir de mai 2026 dans un lieu à définir en présence des membres du jury et du comité d'organisation.

Article 6 : RESPONSABILITES

L'organisme organisateur du concours n'est pas responsable des incidents, accidents ou malversations qui pourraient être commis directement ou indirectement par les candidats.

Le candidat reconnaît être l'auteur du texte soumis.

L'organisme organisateur décline toute responsabilité lors de divers déplacements des candidats liés au fait de participer au concours.

Article 7 :

7.1 Droit à l'image

Chaque finaliste autorise gracieusement l'organisme organisateur à les filmer et les photographier lors de la remise des prix. Les supports pourront être diffusés sur l'ensemble des supports de l'organisme organisateur. Les lauréats autorisent gracieusement l'organisme organisateur à exploiter leurs textes. De plus, chaque candidat.e devra aviser l'organisme organisateur de toute exploitation médiatique ou publicitaire qui serait effectuée par eux, par des fournisseurs autres que les partenaires officiels, ou toute personne mandatée par l'organisme organisateur, dont il aurait connaissance, pour autorisation éventuelle.

7.2 Accès au règlement

Le règlement sera adressé au candidat par mail sur simple demande auprès de l'organisme organisateur.

Article 8 :

La participation au Concours implique l'acceptation du présent règlement dans son intégralité et de la décision de la Société Organisatrice sur toute contestation qui pourrait survenir concernant l'interprétation et l'application du présent règlement.

www.create-for-better-life.com



6^e Edition

CONCOURS DE NOUVELLES

THEME : *gastro* POLICIER



Modalités sur
www.create-for-better-life.com

Textes à envoyer avant le 31 janvier 2026



VILLAGE
de la GASTRONOMIE

LA FRETTE
GASTRONOMIE

www.create-for-better-life.com